GRAVES INCIDENTS entre manifestants et gardes mobiles à Saint-Quentin

Des blessés et une dizaine d'arrestations

Hier dimanche, avait lieu à la salle Vauban, à **Saint-Quentin**, une réunion organisée par la Solidarité Française. Cette réunion a donné lieu à des incidents provoqués par des contre-manifestants. Vers quatre heures de l'après-midi, des projectiles ayant été lancés contre la porte de la salle, le sous-préfet donna l'ordre aux gardes mobiles d'intervenir.

Les manifestants furent refoulés vers les rues environnantes. Des bagarres se produisirent alors, au cours desquelles plusieurs gardes mobiles furent blessés légèrement. Un cheval reçut un coup de couteau au garrot.

Il a été procédé à une dizaine d'arrestations, dont celles d'un nommé Léon Bernat, 37 ans, manouvrier, qui se trouvait en possession d'une balonnette, et de Borgniet, 27 ans, Berche, 24 ans, Julien, 46 ans, Bouvelle, 32 ans Monniot, 18 ans, et Mme Julien, née Bonnart, 51 ans.

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES MUTILÉS, COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE

La Commission permanente du Comité départemental des Mutilés, Combattants et Victimes de la Guerre s'est réunie à la Préfecture du Nord, le samedi 5 mai courant, à 14 heures, sous la présidence de M. des Rotours, vice-président du Comité départemental, assisté de M. Cassel, secrétaire général du Comité départemental.

Sont présents : MM. Vincent, représentant l'inspecteur divisionnaire du Travail ; Alricq, directeur de l'Ecole de rééducation des Mutilés de Roubaix ; le Médecin-Capitaine Magnier, médecin-chef du Centre spécial de Réforme, membres nommés.

Mmes Vves Thomassin (Lille) ; Orelio (Tourcoing) ; MM. Balavoine (Lille) ; Cannie (La Madeleine) ; Mouchart (Douai) ; Speybrock (Tourcoing), membres élus ; MM. Gonthiez (Denain) ; Desruelles (Roubaix), anciens Combattants.

Les divers comptes rendus concernant la rééducation professionnelle, le fonctionnement du service des emplois réservés, l'attribution de l'indemnité de soins aux tuberculeux de guerre pensionnés 100 % et l'établissement des cartes d'invalidité pendant le mois d'avril 1934 sont approuvés.

Il a été attribué pendant le mois d'avril 1934, 151 secours divers aux mutilés et veuves de guerre s'élevant à la somme de 17.580 fr. ; 19 familles de mutilés et de veuves de guerre ont bénéficié des allocations journalières pendant le temps de la rééducation s'élevant ensemble à la somme de 3.529 fr. ; 116 familles de pensionnés de guerre réhospitalisés ou soignés à domicile ont bénéficié des allocations journalières s'élevant ensemble à la somme de 21.188 fr.

M. le Ministre des Pensions a reconnu la qualité de combattant, au titre de l'article 4 du décret du 1er juillet 1930, à 3 anciens militaires dont la carte avait été retirée.

Les rapports sur le fonctionnement des services administratif et contentieux indiquent que le nombre de titulaires de la carte du combattant à la date du 30 avril 1934 est de 156.000 et que l'on compte encore 334 demandes en instance ; d'autre part, le nombre de recours reçus depuis le 1er janvier 1934 en application de l'article 4 du décret du 1er juillet 1930 soit de 172 ce qui porte à 14.464 le nombre des requêtes présentées dans ces conditions.

Il a été accordé pendant le mois d'avril 1934, par le service des combattants, 229 secours s'élevant ensemble à la somme de 25.315 fr. ; 64 allocations s'élevant à 17.639 fr. à des anciens combattants hospitalisés ou soignés à domicile pour affection se rattachant à la guerre ; 3 allocations aux familles des anciens combattants en rééducation s'élevant à 465 francs ; 4 avances à titre de secours remboursables pour une somme de 8.900 francs.

L'assemblée statue sur 97 recours en application de l'article 4 du décret du 1er juillet 1930 ; 163 demandes de secours et allocations à titre exceptionnel ; 19 avances à titre de secours remboursables ; 3 prêts pour besoins professionnels.

La séance est levée à 15 h. 30.

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

Le Comité départemental des Mutilés, Combattants et Victimes de la Guerre s'est réuni en assemblée plénière, à la Préfecture du Nord, le samedi 5 mai courant, à 15 heures, sous la présidence de M. des Rotours, vice-président du Comité départemental, assisté de M. Cassel, secrétaire général du Comité départemental.

Sont présents : MM. Willems, adjoint au maire de Lille ; Vincent, représentant de l'Inspecteur divisionnaire du Travail ; Alricq, directeur de l'Ecole de rééducation des Mutilés de Roubaix ; Ousset, représentant le directeur de l'Intendance de la 1re Région ; le Médecin-Capitaine Magnier, médecin-chef du Centre spécial de Réforme, membres nommés.

Mmes Vves Thomassin (Lille ; Orelio (Tourcoing) ; MM. Balavoine (Lille) ; Bourgois (Roubaix) ; Cannie (La Madeleine) ; Leblond (Landrecies) ; Maillard (Maubeuge) ; Mallez (Cambrai) ; Mouchart (Douai) ; Pamart (Estaires) ; Parmentier (Lille) ; Speybrock (Tourcoing) ; Vandendriessche (Dunkerque), membres élus.

MM. Molinier (Caudry) ; Desruelles (Roubaix) ; Rachez (Lille) ; Gonthiez (Denain), anciens Combattants.

Avant d'ouvrir l'assemblée, M. le Président de séance exprime ses souhaits de bienvenue à M. Armand Guillon, nommé préfet du Nord, en remplacement de M. Roger Langeron, appelé au poste de préfet de police à Paris.

M. le Président de séance rappelle ensuite la nomination de M. Georges Parenty, au grade de chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur et lui adresse à cette occasion les félicitations des membres de l'Assemblée.

Le procès-verbal de l'assemblée plénière du 27 janvier 1934 est ensuite approuvé ainsi que le compte rendu de la réunion du 5 de ce mois de la Commission du Budget.

L'Assemblée prend connaissance de questions diverses concernant les pensionnés de guerre : participation des Associations à la loterie nationale de 1934, admission des invalides de guerre dans les stations sanitaires de Saint-Gobain, rôle attribué aux Comités départementaux pour assurer la révision des pensions prévue par la loi de finances du 31 mai 1933.

L'arrêté préfectoral du 24 avril 1934 fixe les effectifs des Associations admises à désigner des représentants des titulaires de la carte du combattants au Comité départemental, en application du décret du 28 février 1934.

La fusion de l'Office National des Mutilés, Combattants et Victimes de la Guerre et de l'Office National des Pupilles de la Nation donne lieu à plusieurs échanges de vues.

Les comptes rendus trimestriels concernant le fonctionnement du service des emplois réservés, les opérations de placement effectuées par l'Office départemental de placement, l'attribution d'allocation, secours divers et prêts d'honneur sont approuvés.

Les questions relatives aux Anciens Combattants sont ensuite mises à l'étude.

L'Office National a adressé plusieurs communications concernant notamment le remboursement des sommes indûment perçues au titre de la retraite du Combattant.

Les rapports indiquant les résultats du fonctionnement des services financier, administratif et contentieux pendant le 1er trimestre 1934 sont approuvés.

La séance est levée à 17 h. 30.

Une septuagénaire tuée par un jeune dément dans l'Aisne

Hier dans la soirée, rentrant des champs un manouvrier, M. Delhorme, demeurant à Croix-Fansomme (Aisne) a découvert le corps de sa femme née Elisa Dady, 78 ans. La malheureuse portait de graves blessures à la tête.

Le docteur Portias, de Fresnay-le-Grand appelé, refusa le permis d'inhumer. En effet, la vieille femme portait à la tête des traces de coups qui avaient provoqué l'enfoncement de la boîte crânienne. La gendarmerie ayant été avisée, l'adjudant chef Cordier se rendit sur les lieux avec le maréchal de logis chef Mica et le gendarme Pailla, de la brigade de Saint-Quentin et commença son enquête.

La victime paraissait avoir été frappée à coups de talon au visage. On chercha vainement les mobiles du crime, les époux Delhorme vivaient misérablement et on ne leur connaissait aucun ennemi, la vengeance et le vol devaient donc être écartés.

L'enquête se trouvait donc immobilisée lorsque au cours de la nuit un voisin de la victime s'accusa du crime, il s'agissait d'un déséquilibré nommé Charles Pointier, 19 ans, qui avoua à sa mère avoir tué Mme Delhorme mais fut incapable d'indiquer les mobiles de son crime.

Le Parquet de Saint-Quentin s'est rendu dimanche sur les lieux où le docteur Mathié a pratiqué l'autopsie. Le criminel a été arrêté.

UNE RÉUNION DE LA FÉDÉRATION DU NORD DE LA FRANCE DES ASSOCIATIONS DE MUTILÉS, RÉFORMÉS, VEUVES ET ORPHELINS, ASCENDANTS DE GUERRE

Le Conseil d'administration de la Fédération du Nord de la France des associations de mutilés et réformés, veuves et orphelins, ascendants de la guerre, s'est réuni le 5 mai courant, à 13 h. 30, sous la présidence de M. Balavoine, président, assisté de M. Libotte, secrétaire fédéral et M. Alriq, secrétaire adjoint.

Sont présents : MM. Pamart, Mallez et Leblond, vice-présidents ; Mmes Thomassin et Orelio ; MM. Bourgois, Parmentier, Delloque, Mouchart, Cannie et Maillard, administrateurs.

Excusés : MM. François, Dekeirel, Desorbaix, Quarez et Facon.

Journée de l'Invalide. — L'ordre du jour suivant est adopté : « Le Conseil d'administration du Nord de la France des associations des mutilés et réformés, veuves et orphelins, ascendants de la guerre, s'est réuni le 3 mai courant, décidé d'organiser la vente, sur voie publique, de petites fleurs au profit de la « Maison de l'Invalide ».

» Ces petites fleurs seront présentées pendant toute la journée du 10 mai courant, par des jeunes filles et jeunes garçons de mutilés de guerre.

» Le président de la Fédération du Nord des Mutilés espère que la population du département du Nord voudra bien réserver un accueil favorable à ces enfants, aidant ainsi à une réalisation d'entr'aide digne de notre région. Par avance le président de la Fédération du Nord des Mutilés, ainsi que le Conseil d'administration, remercient les généreux donateurs pour les offrandes, si modestes soient-elles, qu'ils voudront accorder à cette œuvre ».

Décrets-lois. — La Fédération a reçu communication d'une note de la Confédération au sujet des décrets-lois, notamment en ce qui concerne le programme confédéral du 25 mars et la retraite du combattant.

L'assemblée générale de la Fédération du 15 avril, à Estaires, a été tenu au courant des décisions des conseils nationaux des 25 mars et 12 avril derniers.

Les délégués en ont rendu compte à leurs associations respectives et chacune en a référé à ses adhérents au cours des réunions qu'elles ont été invitées à tenir.

Ce premier point en ce qui concerne la diffusion du programme était acquis, le Conseil d'administration de la Fédération se joint au bureau de la Confédération pour l'adresse de félicitations à M. Georges Rivollet, ministre des Pensions, au sujet de ses interventions ayant pour objet de faire préciser par les Finances que le service de la retraite du combattant ne saurait pour aucun motif être suspendu faute d'un contingent suffisant.

Comité départemental. — Le président communique un arrêté préfectoral fixant la répartition des sièges des titulaires de la carte du combattant et les conditions dans lesquelles auront lieu les désignations. En ce qui concerne la fusion des Offices de mutilés, combattants et pupilles de la Nation, il est précisé que les services doivent être mis en mesure de fonctionner simultanément, sous la même direction et dans le même immeuble. Et, que la direction des services dans un département comme celui-ci, ne doit pas être paralysée faute de moyens d'action, soit par la nomination d'un secrétaire général adjoint, soit par la création de trois sections comptant chacun un chef placé sous la direction du secrétaire général, chef des services administratifs.

Congrès interfédéral. — Ce congrès aura lieu à Maubeuge les 29, 30 juin et 1er juillet prochains, en collaboration avec la Fédération des anciens combattants du Nord et la Fédération des anciens prisonniers de guerre, l'organisation étant confiée aux associations locales de mutilés et d'anciens combattants en liaison avec d'autres groupements des environs. Le rapport présenté par le comité d'initiative et qui reçoit l'approbation du Conseil d'administration fait espérer un brillant succès et des félicitations sont adressées, notamment aux camarades Maillard, Poyol et Petiaux qui accompagneront le 16 mai prochain la délégation conduite par M. le Préfet du Nord au ministère des Pensions.

Les associations recevront incessamment un programme des manifestations qui auront lieu à Maubeuge et dans les alentours et des instructions relatives aux travaux des commissions techniques.

La séance est levée à 15 heures.

LA JOURNÉE DE LA « MAISON DE L'INVALIDE » DU NORD

Le Conseil d'administration de la Fédération du Nord de la France des associations de mutilés et réformés, veuves et orphelins, ascendants de la guerre, a, dans sa séance du 3 mars dernier, décidé d'organiser la vente, sur voie publique, de petites fleurs au profit de la « Maison de l'Invalide du Nord ».

Ces petites fleurs seront présentées pendant toute la journée du 10 mai courant par des jeunes filles et jeunes garçons de mutilés de guerre.

Le président de la Fédération du Nord des Mutilés espère que la population du département du Nord voudra bien réserver un accueil favorable à ces enfants, aidant ainsi à une réalisation d'entr'aide digne de notre région.

Par avance le président de la Fédération du Nord des Mutilés, ainsi que le Conseil d'administration, remercient les généreux donateurs pour les offrandes, si modestes soient-elles, qu'ils voudront accorder à cette œuvre.

LE PRÉFET DU NORD A DUNKERQUE ET A ZUYDCOOTE

M. Armand Guillon, préfet du Nord, s'est rendu à **Dunkerque**, à l'occasion du Conseil de révision. Il a accordé audience à 11 h. 45, aux délégués des ouvriers de l'usine Vandesmet, de **Watten**, qui l'ont entretenu des conditions dans lesquelles la grève actuelle s'était déclarée et pourrait prendre fin. Le préfet a indiqué aux délégués que l'Administration préfectorale s'efforcerait de faciliter la conciliation entre les deux parties, comme l'a fait jusqu'ici avec beaucoup de dévouement, M. le Sous-Préfet de Dunkerque.

M. le Préfet a été reçu à 12 h. 15, à l'Hôtel de Ville de Dunkerque par M. Valentin, maire de Dunkerque, entouré des adjoints, des élus du canton de Dunkerque et des membres du Conseil de révision.

Aux paroles de bienvenue du maire de Dunkerque, M. le Préfet a répondu en disant toute sa sollicitude pour la capitale de la Flandre maritime, et l'un des grands chantiers d'activité de la France.

M. Le Préfet a ensuite assisté à l'Hôtel des Arcades, au déjeuner offert aux élus du canton et des cantons voisins ainsi qu'aux membres du Conseil de Révision par M. le Sénateur Mahieu.

Au dessert, M. le sénateur **Mahieu** et M. Armand **Guillon**, ont prononcé des allocutions dans lesquelles ils ont examiné les problèmes relatifs aux intérêts des communes représentées et les solutions qui peuvent y être apportées.

La visite du Sanatorium

Dans le courant de l'après-midi, le Préfet du Nord s'est rendu au Sanatorium national de **Zuydcoote** où il a été reçu par les membres du Conseil d'administration qu'il préside, par le directeur et le médecin-chef de l'établissement.

M. Armand Guillon a parcouru les différentes parties de l'établissement, s'est entretenu avec quelques-uns des petits malades, a visité les travaux de la salle des fêtes, en cours d'exécution, et s'est particulièrement intéressé aux projets de « galeries de cure » qui vont être prochainement réalisés et qui vont apporter au très bel établissement de Zuydcoote, une amélioration très importante et complètera heureusement les installations d'un Sanatorium qui peut être considéré comme un modèle.

Avant de partir, M. **Armand Guillon** a tenu à dire toute la satisfaction qu'il emportait de sa visite. Il a félicité le directeur, le médecin-chef, le personnel médical et infirmier religieux et laïque, sans oublier le personnel de service, montrant que dans un établissement comme celui-là, les résultats dépendaient en grande partie de la conscience avec laquelle, tous ceux qui y travaillent, depuis le directeur et le médecin-chef, jusqu'au plus modeste collaborateur mettaient au service de l'œuvre commune, non seulement leur cerveau et leurs bras, mais encore tout leur cœur pour soulager et guérir les petits déshérités dont le sourire qu'il avait recueilli avec tant de joie, en parcourant les salles, lui montrait combien était fécond le dévouement dépensé à Zuydcoote.

Le préfet a rendu hommage à la mémoire du fondateur de l'œuvre, M. Vancauwenberghe, et a rappelé qu'il avait eu l'honneur de visiter le Sanatorium sous sa conduite il a une dizaine d'années.

LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

Une automobile brisa le parapet d'un pont à Denain, fit une chute de cinq mètres et son conducteur fut grièvement blessé

Vers 19 heures, M. Raoul Barandon, agent d'assurances demeurant à **Denain**, rue Thiers, conduisant sa voiture automobile, revenait de Rouvignies et allait franchir le pont dit de Denain, sur l'Escaut, lorsque, à la suite de circonstances qui n'ont pu jusqu'ici être déterminées, il perdit le contrôle de sa direction. Le véhicule heurta d'abord la bordure du trottoir, qui se trouvait à sa gauche, puis traversa la chaussée en diagonale, monta sur le trottoir droit, continuant ainsi sa route.

L'automobile vint heurter le pont à la partie du parapet qui défend l'accès au chemin de halage ; le parapet céda et l'automobile, faisant un demi-tour en glissant sur un escalier de pierre, tomba sur le chemin de halage. Elle fit ainsi une chute de quatre à cinq mètres de hauteur.

Deux témoins s'empressèrent aussitôt et relevèrent sans connaissance le malheureux automobiliste, qui avait été projeté hors de sa voiture. Dans un bien piteux état, il fut transporté à son domicile, où il reçut les soins de M. le docteur Jacquemaire, qui n'a pu se prononcer sur son état ; quant à l'automobile, elle paraît être hors d'usage.

Près d'Amiens, en voulant éviter l'auto d'un Arrageois, un Halluinois et un Armentiérois ont été blessés dans leur voiture qui prit feu

Un accident d'auto assez grave s'est produit hier à 5 h. 50 du matin à *Poulainville* près d'Amiens, à 100 mètres du croisement de la route de Croisy, près d'Amiens.

Une auto conduite par M. Léon Fournieur, 10, rue des Rapporteurs à *Arras*, qui était accompagné de Mlles Dumottier et Bapont, se dirigeait vers Paris. Malheureusement, le conducteur tenait sa gauche. Soudain, une voiture survint conduite par M. Van Hullebusch Nestor, 79, rue de Lille à *Halluin*, qui était accompagné de M. Gustave Devuy d'*Armentières*. M. Van Hullebusch voulut doubler la première auto mais, comme celle-ci était sur sa gauche, il obliqua sur le bas-côté de la route et dérapa dans un ruisseau et la voiture alla se broyer contre un arbre : le réservoir fut défoncé, l'essence prit feu et la voiture fut brûlée.

MM. Van Hullebusch et Devuy eurent grand' peine à se dégager de la voiture embrasée.

M. Devuy a notamment ses vêtements brûlés. On l'a relevé assez grièvement blessé. Il a le maxilaire supérieur broyé, il porte des blessures aux jambes et aux bras. Il a été transporté à l'Hôtel-Dieu d'Amiens où il a été conservé en traitement. Quant à M. Van Hullebusch, il a le bras gauche fracturé.

Un enfant lillois blessé par une auto à Pont-de-Briques

La gendarmerie de **Boulogne** a enquêté hier dimanche après-midi relativement à un accident heureusement pas très grave dont fut victime un jeune Lillois, âgé de 4 ans, en vacances chez son oncle à **Pont-de-Briques**.

M. Duval, demeurant un peu au-dessus du passage à niveau venait d'arrêter sa voiture devant un garage. Il descendit du véhicule. Son neveu, Christian Maloigne, âgé de 4 ans, domicilié à **Lille**, voulut le suivre et traversa imprudemment la route. A ce moment, arrivait l'auto conduite par M. Jean Dumonet, habitant Saint-Léonard. L'enfant fut atteint par cette voiture et blessé à la tête. Des témoins de l'accident s'empressèrent de conduire l'enfant chez un docteur où il reçut les premiers soins, après quoi il fut reconduit au domicile de son oncle.

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 351- 17) — Dépôt de vente : 74, Grand Rue

LE GRAND MARCHÉ AUX FLEURS A REMPORTÉ UN TRÈS GROS SUCCÈS

La journée de dimanche a été favorisée par un doux soleil printanier et par une température qui rivalisa avec les caprices de maître Phébus. Ce revirement atmosphériques fut un sérieux atout pour les horticulteurs ayant exposé des merveilles sur la Grand Place. Grâce à cet heureux changement, les visiteurs furent nombreux, ce qui permit aux exposants de faire d'excellentes affaires. En toute logique, il faut avouer que ce fut, pour eux, un sérieux encouragement. La vente des plantes se fit sur une grande échelle et tout le monde fut enchanté de cette belle journée printanière.

Les amateurs de plantes et de jardinage, qui n'ont pas eu occasion de jeter un coup d'œil sur le Marché aux Fleurs peuvent se presser car c'est aujourd'hui lundi qu'aura lieu la clôture. Que chacun se hâte s'il veut faire des achats à des conditions excellentes, d'autant plus que les prix sont à la portée de toutes les bourses.

Il y eut hier affluence au Champ de Foire

Malgré un sérieux déménagement des forains qui fut enregistré cette semaine, un public nombreux se rendit, durant la journée de dimanche, au champ de foire du boulevard Gambetta. Il faut avouer que la grande majorité des attractions modernes avait mis « les bouts » mais il restait suffisamment de distractions pour retenir l'attention des visiteurs, toujours avides de curiosités.

Dans l'ensemble, les affaires furent bonnes et, comme par hasard, les forains n'auront pas à se plaindre de la foire de cette année, dont la clôture est annoncée pour aujourd'hui.

L'ASSEMBLÉE DES DÉCORÉS DE LA MÉDAILLE MILITAIRE

Les Décorés de la Médaille Militaire ont tenu une assemblée dimanche, à 10 h. 30, au Foyer des Mutilés, rue de l'Espérance, sous la présidence de M. Gruzinski, entouré de MM. Lierman, président honoraire : Fœlix et Pollet, vice-présidents ; Mesplomb, secrétaire.

Cette réunion avait pour but de mettre au courant les adhérents des détails de l'excursion à Paris et à Fontainebleau, prévue pour les 28, 29 et 30 juillet.

Le président tint à souligner les mérites de M. Campion et des membres de la commission, qui avaient assuré la tâche ingrate d'organiser ce voyage ; ils se sont efforcés d'assurer à cette excursion tout le succès possible et elle s'annonce comme la plus agréable et la plus mémorable qui ait été faite jusqu'à ce jour par l'excellence des conditions les plus intéressantes de confort, d'agrément et de prix qu'elle réunit.

Puis, M. Gruzinski donna tous les renseignements sur ce voyage et dit son espoir de voir les Médaillés y participer en très grand nombre. — Le départ de Roubaix aura lieu le 28 juillet, à 13 h. par chemin de fer. — Le président d'honneur, M. Fernand Motte, recevra chez lui, à Fontainebleau, les membres de la Société, le dimanche 29. — Et le retour s'effectuera le lundi, à 17 heures, de Paris.

Les Inscriptions sont reçues jusqu'au 15 juin, au siège, Café Fœlix, place de la Liberté.

Le président adresse un appel à tous les adhérents qui, par leur situation, seraient susceptibles de venir en aide pour ce voyage aux Médaillés moins favorisés qu'eux ; il les engage à verser à la caisse un petit supplément : c'est une belle œuvre de charité qu'ils accompliront par ce geste.

Voici le coût de l'excursion, tout frais compris. — 1re catégorie : Médaillés Militaires mutilés jouissant d'une carte gratuite de chemin de fer, 50 fr. ; — 2e catégorie : ceux jouissant d'une réduction des tarifs de chemin de fer de 75 %, 73 fr. ; — 3e catégorie : Médaillés Militaires sans réduction, 90 fr. ; — 4e catégorie : participants non sociétaires, 120 fr. ; ceux n'allant pas à Fontainebleau, 100 francs.

HALLE FLIPO, LOTERIE NATIONALE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNION DES FEMMES DE FRANCE

La section roubaisienne de l'U.F.F. a tenu, à son siège, 42, rue d'Alsace, son Assemblée générale annuelle.

Etaient présents : MM. Charlier, inspecteur primaire ; Duburcq, président de la Fédération des Amicales laïques ; les docteurs Butruille, Castel, Delahousse, Descarpentries, Samsoen ; les membres du Comité et de nombreux membres de l'Association.

Mme Dupré, présidente, ouvrit la séance en lisant le rapport moral de l'Œuvre. Elle rendit compte de sa gestion personnelle et de celle de toutes les commissions dont les réalisations ont connu, au cours de l'année écoulée, le même succès que précédemment.

S'adressant aux élèves-infirmières, Mme Dupré les félicita de leur travail et de leur assiduité, et en termes bien choisis, elle exalta la beauté morale du rôle de l'Infirmière, et étudia les qualités d'esprit et de cœur que nécessite cette tâche : Qu'il s'agisse des infirmières hospitalières, des infirmières visiteuses ou des contrôleuses des assurances sociales, ces diverses orientations de la vie de infirmières réclament de leur part, la même activité, le même esprit de devoir et de dévouement. Abordant ensuite l'Activité bienfaisante du Comité aux tuberculeux du Pavillon de Cure, de l'Œuvre du Vestiaire qui distribua, au cours de la gracieuse fête enfantine du 21 décembre dernier, 1.100 vêtements aux enfants nécessiteux des Ecoles publiques.

Elle exposa ensuite l'Organisation de la Croix-Rouge de la Jeunesse dont le but essentiel est d'intéresser les écoliers au mouvement mondial de la Croix-Rouge, à son esprit d'entr'aide et de solidarité, et qui, par le moyen de la correspondance interscolaire internationale met en relation les petits écoliers des différents pays, contribuant ainsi à nouer entre eux des liens de bienveillance et de sympathie.

Enfin Mme Dupré montra l'intérêt présété par la Mutuelle des Anciennes Elèves Infirmières, dont le but est de maintenir, entre les jeunes filles ayant fréquenté les cours, des rapports de bonne camaraderie, chacune apportant au fonds commun sa part matérielle ou morale, et pouvant trouver, au sein de l'Association un soutien affectueux ou une aide pécuniaire.

Depuis près d'un an, un service de placement fonctionne régulièrement procurant ainsi une situation à une dizaine de jeunes filles. La dernière création du jeune Comité consiste en une Caisse de secours, destinée à venir en aide aux membres participants dénués de ressources. En terminant, Mme la Présidente, réitéra ses félicitations à tous les membres du Comité, qui travaillent sans éclat, mais avec fruit, à la prospérité de cette grande œuvre d'entra'aide féminine.

Mlle Deborgher, trésorière adjointe, remplaçant Mme Hirsch, empêchée, lut ensuite le rapport financier faisant ressortir l'excellent état de la trésorerie.

M Charlier, inspecteur primaire, prit ensuite la parole et remercia, en termes particulièrement chaleureux MM. les Docteurs qui se dévouent sans compter au service de l'Œuvre, ainsi que les membres du Comité, témoignant d'une activité inlassable.

M. Duburcq se plut enfin à souligner la prospérité financière de l'Association qu'il assure du concours dévoué de la Fédération des Amicales laïques.

On procéda ensuite à l'élection de la moitié des membres du Comité. Tous les membres sortants furent réélus.

Mme Dupré fut réélue présidente à l'unanimité et tous les membres du bureau furent maintenus dans leurs fonctions.

Il fut ensuite procédé au tirage de la tombola dont voici les numéros gagants :

1791	981	783	444	511	163	4942	1874
2212	4468	982	2796	107	936	4848	1067
5470	490	1947	4087	4624	990	739	3229
143	551	834	469	3070	1323	530	2919
3321	798	4603	210	607	1786	526	1412
4546	2684	3365	2012	878	710	2518	538
640	589	3247	4461	1181	3255	841	3395
427	3773	837	3128	3655	2261	4027	1288
2169	4803	606	381	4878	519	157	1772
1295	3400	817	4118	757	3473	98	3349.

Ces lots sont à réclamer à la Fédération des Amicales laïques, 42, rue d'Alsace, Roubaix.

LES EXPLOITS D'UN ESCROC

Mlle M. Retain, domiciliée 56, boulevard Montesquieu, à Roubaix, avait confié toutes ses économies, 40.000 fr., paraît-il, à M. Maurice Liénard, 41 ans, qui demeure à la même adresse.

Cet individu devait s'occuper du placement de cet argent. Il prit à cette tâche un tel intérêt qu'il a disparu depuis le 3 avril... avec le pécule naturellement. Mlle Retain a déposé une plainte.

Liénard se serait également rendu coupable d'autres escroqueries. Des plaintes seraient déposées sous peu.

MAUVAISE CHUTE

Mme Marie Demeerleure, 71 ans, ménagère, demeurant rue Darbo, cour Frère, 13, est tombée dans son habitation. Le docteur Aerts a constaté une fracture de la jambe gauche, une plaie au cuir chevelu et au coude droit ; il l'a fait admettre à l'hôpital.

ENCORE UNE AUTO VOLÉE

Durant l'après-midi de dimanche, M. Alfred Willem, 54 ans, négociant en tissus, demeurant 72, rue Racine, abandonna sa voiture automobile, vers 17 h., rue des Longues-Haies, derrière l'Hippodrome. Quand il voulut en reprendre possession, trois quarts d'heure plus tard, il fut amèrement déçu en constatant la disparition de son véhicule.

Il s'agit d'une voiture familiale, sept places, conduite intérieure, de couleur noire, portant le numéro minéralogique « 1645-M.B-6 ».

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Lundi 7 mai 1934. — Soleil : lever : 4 h. 24 ; coucher : 19 h. 11 ; Aujourd'hui : Saint-Stanislas. — Demain : Saint-Désiré.

MÉTÉOROLOGIE. — **Station de Lille.** — Observations faites le 6 mai 1934, à 9 h. : Baromètre : 765 mm 1 ; hausse depuis la veille, à 18 h. : 4 mm. 3 ; Thermomètre : Fronde : 14.6 ; Minima : 6.8 ; Etat hygrométrique : 71 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille, à 18 h : 0 mm. 3 ; Direction du vent : Sud-Sud-Est ; Force : Assez fort ; Direction des nuages : Pas d'observation ; Etat du ciel : Pur ; Temps probable pour aujourd'hui : Assez chaud ; Assez beau.

PRÉVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — **Région Nord.** — Temps moins beau ; Ciel demi-couvert, devenant trois quarts couvert ou couvert, avec pluies intermittentes ; Vents du secteur Sud à Sud-Ouest, modéré ou assez fort croissant. — Maximum de température en baisse sur celui de la veille.

EXEQUATUR. — L'exequatur a été délivré à M. Nataly Illitch, consul général de Yougoslavie à Lille.

DE PASSAGE. — Par la malle anglaise **Canterbury** de 14 h. 10, sont arrivés hier, en Gare Maritime de **Calais** lord Montagu, accompagné de son secrétaire ; Mme et M. Patenôtre, ancien Sous-Secrétaire d'Etat à l'Economie Nationale.

Ils sont partis pour Paris par la **Flèche d'Or** après avoir été salués par M. Parenty, commissaire spécial, chef de service.

La politique régionale

PARTI RADICAL-SOCIALISTE

Un important ordre du jour de la Fédération du Nord

On nous communique :

« La Fédération Radicale et Radicale Socialiste du Nord, réunie à Lille en Assemblée générale, le dimanche 6 mai, sous la présidence de M. Emile Roche. Après avoir mis en discussion le rapport moral de M Albert Bayet, le rapport politique de M. Alfred Dominique et le plan pour sortir de la crise d'Emile Roche :

» Après une confrontation loyale et libre de toutes les opinions, conformément aux habitudes de large discussion en honneur chez elle ;

» Considérant que rien aujourd'hui ne serait plus dangereux qu'une absence d'unanimité dans les rangs du radicalisme ;

» Considérant que le Parti Radical s'est trouvé engagé par son Bureau et le groupe parlementaire qui a donné mandat au président Edouard Herriot et à quatre élus radicaux d'entrer dans le Ministère de trêve, et qu'il ne saurait y avoir révocation de ce mandat que s'il était accompli au Gouvernement une besogne contraire aux intérêts de la nation républicaine ;

» Considérant que rien aujourd'hui ne doit passer au-dessus de la sauvegarde de la paix et de l'organisation de la nation pour sortir au plus tôt de la terrible crise économique et financière qui la ravage depuis cinq ans ;

» Donne mandat à ses représentants au Congrès de Clermont d'appuyer de leurs votes unanimes un ordre du jour qui devra :

» 1) Flétrir tous ceux qui sont compromis dans les scandales en cours ;

» 2) Demander la dissolution des ligues de factieux à quelque clan politique qu'elles appartiennent ;

» 3) Proposer un mode de scrutin permettant au radicalisme de se présenter seul devant les électeurs en pleine indépendance de doctrine ;

» 4) Exiger l'application d'une véritable justice fiscale, libérant les classes moyennes d'un poids trop lourd d'impôts auxquels échappent trop de privilégiés ;

» 5) Enoncer les mesures de redressement immédiat dans l'ordre économique par l'organisation de la vie moins chère, l'emploi de tous les hommes valides, la diminution des intérêts des dettes contractées au temps de la prospérité, l'attribution au commerce et à l'industrie de crédits à bas intérêts, la mise en valeur des colonies ;

» 6) Imposer la continuation d'une politique de contact entre tous les peuples pour l'établissement d'une paix durable dans la dignité de chacun d'eux.

» La Fédération du Nord, après avoir félicité son président, M. Emile Roche, du travail qu'il s'est imposé pour fournir au Parti tout entier une base de discussion sur les mesures immédiates à prendre en vue de mettre fin à la crise qui frappe le pays, invite le Congrès de Clermont d'exiger que de telles mesures augmentées de toutes autres qu'il lui semblera bon d'adopter dans le même sens pratique, soient mises en œuvre par le Gouvernement et sans délai.

» Le Congrès annuel qui se tiendra à Nantes en octobre prochain devra en examiner les résultats. C'est à ses fruits que doit être jugée, en toute sérénité et dans le seul souci de l'intérêt national, la politique de trêve à laquelle le radicalisme a consenti.

» Avant de terminer ses travaux, la Fédération du Nord du Parti Radical et Radical-Socialiste, tient à adresser son hommage aux Fédérations d'Anciens Combattants qui, décidées à entrer dans la vie politique, travaillent à établir de leur côté un plan qui ne peut être éloigné de ceux dont aura à discuter le Congrès de Clermont.

» Rend hommage aux fonctionnaires qui, comme les Anciens Combattants, ont accepté les sacrifices qui leur étaient demandés, les assure qu'elle sera à côté d'eux et se déclare en accord avec eux pour vouloir que ces sacrifices ne soient pas limités à eux et s'étendent à toutes les catégories de citoyens. C'est dans un élan unanime et par une participation proportionnée aux moyens de chacun, que le pays tout entier se redressera ».

LE GALA DE NATATION DU SPORT OUVRIER ROUBAISIEN

Ce fut une nouvelle fois un très gros succès qui couronna la réunion mise sur pied par le S.O.R., dans la piscine municipale de la rue des Champs.

La réunion se déroula impeccablement devant un nombreux public et il faut féliciter les dévoués dirigeants pour leur active propagande.

Outre les nombreuses épreuves qui les tinrent en haleine, les spectateurs furent enthousiasmés par les démonstrations de sauvetage superbement exécutées par les scolaires du S.O.R. et les exhibitions de plongeons de Rivallon, toujours très goûtées.

Le principal match de water-polo vit une nette victoire du S.O.R. sur Boulogne-Billancourt.

RÉSULTATS TECHNIQUES

25 mètres fillettes : 1. Van Belghem ; 2 Thiéry ; 3. Duquenne.

25 mètres scolaires : 1. Morel, 17" ; 2. Aubert ; 3. Ruby, Hélin, Declercq ; 6. Vanhille.

100 mètres dos : 1. Ledun (S.O.R.), en 1' 26" 2/5 ; 2. Kuratzer ; 3. Vandenberghe ; 4. Leroux.

100 mètres nage libre : 1. Luilierie (Lille), en 1' 11" 2/5 ; 2. Comblez (S.O.R.) ; 3. Rose (Lille) ; 4. Glinzerper ; 5. Planion ; 6. Devilder ; 7. Dubois.

50 mètres brasse (cadets) : 1. Platel (S.O.R.) en 45" 1/5 ; 2. Rivau ; 3. Thiébaud 4. Hennon ; 5. Pauchant ; 6. Demasure ; 7. Jean Jean ; 8. Carville.

200 mètres brasse : 1. Emmel (S.O.R.) en 3' 23" 4/5 ; 2. Dervaux (S.O.R.) ; 3. Gouté (S.O.R.).

250 mètres relais : 1. Club des Nageurs Lillois en 2' 43" 6/10 ; 2. Sport Ouvrier Roubaisien, en 2' 50" ; 3. Cercle Ouvrier de Boulogne-Billancourt, en